

Image not found or type unknown



## Reservation d'hotel non remboursée

Par **francois**, le **10/02/2009** à **11:39**

j'ai reserve une chambre d'hotel ,pour une dur?de 1 mois, par internet pour la venue de mon amie qui habite au Gabon.

Le gérant m'a retenue en avance une semaine.

Elle n'a pas obtenue son visa et par conséquent j'ai annulé la reservation,le premier jour de location,pensant que l'on me retiendrai une nuit.

Le gérant me retient la semaine entiere et m'explique qu'il me fait une fleure car il pourrait me retenir le mois entier.

Est ce vrai?

Merci d'avance d'éclairer ma lanterne.